

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 20 février 2019

Séance plénière du 25 février 2019

La plénière du CESER se déroulera dans l'hémicycle du Conseil régional, **le lundi 25 février de 9h30 à 18h30.**

Au cours de cette séance plénière, le CESER présentera deux rapports :

- **Contribution du CESER au Grand Débat National :** Les CESER ont été sollicités pour contribuer au grand débat national lancé par le Président de la République suite au mouvement social des gilets jaunes. Dans la continuité de la motion relative à « l'urgence d'une concertation », qu'il a adoptée en assemblée plénière le 17 décembre dernier, le CESER Centre-Val de Loire a élaboré sa contribution. Il a identifié plusieurs leviers pour lutter contre la pauvreté, accompagner les citoyens dans la transition énergétique et pour améliorer la mobilité. Ses préconisations portent également sur la fiscalité, les services publics et la démocratie.

Rapporteur : Monsieur Éric CHEVÉE

- **Saisine citoyenne sur la situation des Hôpitaux publics en région Centre-Val de Loire :** Le CESER Centre-Val de Loire a décidé de s'emparer de la problématique liée à la situation du service public hospitalier en région Centre-Val de Loire, en réponse aux pétitions citoyennes sur ce sujet. Le CESER a choisi de construire sa réflexion autour de la notion de parcours de soins et donc de partir des besoins des territoires. Il a par ailleurs circonscrit son étude à la question de l'offre hospitalière publique, en ne prenant en compte la médecine de ville et l'offre privée que sous le seul aspect de leur rapport avec l'hôpital public.

Rapporteur : Monsieur Dominique SACHER

Deux avis seront rendus en réponse à la saisine du Président du Conseil régional :

- **Transition énergétique :** Le CESER soutient très positivement l'engagement de la Région à contribuer activement à la lutte contre le réchauffement climatique, dans le cadre de sa stratégie relative à la transition énergétique. Il est nécessaire de mutualiser, d'accélérer et de massifier l'ensemble des actions en faveur de la transition énergétique sur la totalité du territoire régional. Cependant, les conditions de financement doivent être créées pour être à la hauteur des enjeux.

Rapporteur : Monsieur Samuel SENAVER

- **Nouvelles mobilités :** Le Conseil régional souhaite prendre en compte les besoins de mobilités de nos concitoyens en région, par une mobilisation renforcée en faveur de la mobilité dans les territoires ruraux et par l'adoption d'une nouvelle gamme tarifaire intermodale REMI. Pour le CESER, il importe de rechercher des solutions innovantes passant par l'encouragement à des formes de mobilité intermédiaires ou combinées, en particulier dans les territoires à faible densité.

Rapporteur : Monsieur Jean-Louis CORVAISIER

Enfin, deux contributions seront présentées à l'Assemblée suite à la saisine des Comités de Bassins :

- **Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) :** Le CESER est sollicité pour donner son avis sur les principaux enjeux liés à la gestion de l'eau dans le cadre de la révision des SDAGE sur la période 2022-2027. La région Centre-Val de Loire est concernée par 2 SDAGE : Loire-Bretagne et Seine-Normandie. L'eau constitue un atout majeur pour les territoires ; elle mérite et nécessite considération et respect de tous. Le CESER insiste notamment sur les points suivants : la quantité, la qualité, les milieux aquatiques, la sensibilisation et la gouvernance. Il est donc essentiel de bâtir des SDAGE réalistes, mais surtout ambitieux, afin de parvenir aux objectifs de bon état écologique et éviter tout risque de contentieux au niveau européen.
- **Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI) :** Le CESER est sollicité pour donner son avis sur les principaux enjeux et les pistes d'actions des prochains PGRI sur la période 2022-2027 ; il s'inscrit en cohérence avec le SDAGE. Dans les PGRI en cours, de nombreuses problématiques ont déjà été mises en évidence, en adéquation avec la stratégie de réduction de l'impact des inondations. Il conviendrait cependant d'amplifier certaines actions telles que la restauration des zones naturelles d'expansion des crues et l'amplification de la culture du risque.

Rapporteur des deux contributions : Monsieur René ROSOUX

Contact Presse : Sandrine BERTRAND

Tél : 02 38 70 30 41

sandrine.bertrand@regioncentre.fr